

▼ PUBLICITE

IBM.

▼ PUBLICITE

Ne manquez aucune
des meilleures émissions
de la semaine



BBC
WORLD

Les chercheurs rejettent les propositions du gouvernement

LE MONDE | 27.02.04 | 13h56

La création de postes supplémentaires et le dégel de crédits sont jugés insuffisants par Alain Trautmann, le porte-parole du collectif "Sauvons la recherche". La fronde des scientifiques continue et pourrait aboutir à la vague de démissions annoncée pour le 9 mars.

"Nous sommes extrêmement déçus par l'offre du gouvernement qui, de notre point de vue, vient de manquer une occasion sérieuse", a déclaré Alain Trautmann, le porte-parole du collectif "Sauvons la recherche" après les annonces que Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche, devait faire le 27 février en fin de matinée. Pour ce chercheur de l'Inserm, les dernières déclarations de Jacques Chirac visant à restaurer la confiance avec les chercheurs en vue de la loi d'orientation sur la recherche prévue pour cette année était une occasion pour créer des postes dans les organismes et les universités. L'annonce du ministère de la recherche porte sur la création de 120 postes statutaires supplémentaires lorsque le collectif en réclame toujours 550. "De plus, pas un seul ne sera créé en 2004 à l'université alors qu'il en faudrait un millier", analyse Alain Trautmann qui explique avoir chiffré le coût de cette mesure à 8 millions d'euros. "Une somme dérisoire qui ne représente pas 1 % de celle consentie aux restaurateurs", ajoute-t-il en jugeant "très grave" la position adoptée par le gouvernement.

Le seul point sur lequel le porte-parole du collectif donne acte au gouvernement concerne le versement de 294 millions d'euros de crédits gelés en 2002 et 2003. Encore qu'il faille minorer cette annonce puisque plus des deux tiers de cette somme avaient déjà été débloqués fin 2003 pour être utilisés en 2004. La nouveauté concerne donc le reliquat qui était prévu pour 2005 et qui vient d'être affecté à 2004. Ce qu'Alain Trautmann conteste, c'est l'effet d'annonce. *"Dire qu'il s'agit d'une véritable augmentation supplémentaire des crédits de recherche revient à se moquer du monde", commente-t-il. Les crédits de paiement votés pour le CNRS en 2002 atteignaient 410 millions d'euros et, dit-il, ils sont tombés à 340 millions d'euros pour 2003 et 2004. "Le dégel annoncé permet de maintenir les 340 millions d'euros au lieu de tomber à 300 millions d'euros mais pas de revenir aux 410 millions d'euros de 2002", estime-t-il en dénonçant un "côté entourloupe" des annonces du 27 février qui "ne changent rien" à la situation de fond sur laquelle s'est fondé le collectif. D'où, selon Alain Trautmann, le maintien de la menace de démissions de leurs fonctions d'un grand nombre*

IBM.

de directeurs de recherche ou de laboratoire prévue pour le 9 mars. *"On y va tout droit"*, prévient-il.

Le collectif maintient également son projet d'organisation d'Etats généraux de la recherche distincts des Assises proposées par Claudie Haigneré. *"Nous avons un groupe de travail sur ce thème et nous sommes en contact avec plusieurs conseils régionaux dont certains nous ont appelé spontanément"*, note Alain Trautmann.

De son côté, Claudie Haigneré continue à jouer l'apaisement. *"Ce n'est pas le moment de démissionner"*, a-t-elle déclaré après son passage sur France Inter, vendredi matin. La réaction du collectif de chercheurs à ses nouvelles propositions d'entente pas sa confiance dans *"la nécessité de trouver une voie pour progresser ensemble."* La ministre déléguée reconnaît néanmoins que *"la science et la recherche n'ont pas la place qu'elles devraient avoir dans la société"*, ce qui, pour elle, semble expliquer, au moins en partie, le malaise actuel des chercheurs. Elle maintient le projet d'Assises de la recherche qui devrait se dérouler *"dans le courant de l'été"* afin d'aboutir à *"un texte à la fin de l'année"*. D'ici là, elle affirme vouloir *"donner une large connaissance de ses nouvelles mesures"*, en les publiant, en outre, sur le site du collectif *"Sauvons la recherche"*.

SITUATION EXPLOSIVE

Sauf scission entre les chercheurs, la situation semble donc rester bloquée malgré une rencontre d'une heure, jeudi 26 février dans l'après-midi, entre Claudie Haigneré et Alain Trautmann. Ce dernier s'explique mal l'inflexibilité du gouvernement sur les mesures dont le coût serait réduit et qu'il juge donc encore *"très raisonnables"*. *"Cela semble s'inscrire dans la volonté de réduction du nombre de fonctionnaire"*, indique-t-il. Le différent reste focalisé sur les 550 postes permanents de chercheurs que le ministère a choisi de transformer en contrats à durée déterminée. Le collectif maintient sa demande de création de postes à l'université mais donne acte au gouvernement en matière de crédits.

Claudie Haigneré semble également marquer un point, dans cette situation qui reste explosive, avec la publication, jeudi 26 février, du rapport de la mission d'expertise des données budgétaires des laboratoires publics. Ce document est considéré comme *"sérieux et honnête"* par Henri-Edouard Audier, du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). *"Il affiche une croissance des crédits depuis 1997 mais cette dernière reste relativement faible en euros constants"*, note-t-il. Le document souligne la complexité et l'opacité du système actuel de financement des organismes et plaide pour une politique qui évite les *"à-coups"* dans le financement de la recherche. Claudie Haigneré répond par la loi de programmation de la recherche, réclamée par Jacques Chirac et qui doit être établie d'ici la fin de l'année.

Michel Alberganti

Les principales mesures du gouvernement

Crédits : les crédits gelés en 2002 et 2003, soit une somme de 296 millions d'euros, sont débloqués et affectés au fonctionnement des laboratoires. Par ailleurs, la ministre de la recherche assure que les crédits ouverts en 2004 ne subiront ni gel ni annulation.

Emploi : 120 postes statutaires (chercheurs et ITA), actuellement gelés, sont ouverts cette année aux concours de recrutement des organismes. 4 000 nouvelles allocations de recherche seront attribuées en 2004. Les allocations de recherche seront revalorisées de manière anticipée. Les postes contractuels créés en 2004 et offerts aux jeunes chercheurs seront rémunérés à un niveau supérieur.

Concertation : le gouvernement souhaite mettre en place, avec les représentants des chercheurs, un comité national pour l'avenir de la recherche réunissant tous les acteurs de cette discipline. La ministre n'écarte pas la tenue d'assises nationales sur la recherche.

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 28.02.04

[S'abonner au Monde.fr - 5 Euros par mois](#)

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Monde** 2004

Usage strictement personnel. L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en accepter et en respecter les dispositions.

[Politique](#) de confidentialité du site. [Besoin d'aide ?](#) [faq.lemonde.fr](#)